

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 22 mars 2022, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière, Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-071

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté avec le retrait de l'item no 9 et le remplacement de l'item no 14 par « Rapport du service des loisirs ». ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La Maire Somers invite les membres du Conseil à déclarer un conflit d'intérêt lorsqu'il se présente.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-072

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-073

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. PRÉSENTATION DU PROJET DE LA NOUVELLE PISCINE MUNICIPALE

M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est en réunion afin de présenter les plans du projet de la nouvelle piscine municipale extérieure, son emplacement prévu et les possibilités de financement. M. Croussette explique qu'afin d'être en mesure d'obtenir une subvention, il importe d'investir dans une piscine carboneutre (avec panneaux solaires), plus onéreuse, mais avec une possibilité de financement substantiel des paliers fédéral/provincial, soit 60% et 20%, respectivement, du cout total approximatif du projet évalué à 1 835 000 \$. La part de la Ville de 20 %, se chiffrerait à 367 000 \$ (cout estimé).

Le Conseil recommande de faire les démarches de demande de financement en accord avec l'étude de la firme d'ingénierie MCW Maricor et les recommandations de l'équipe de travail ; et, que le projet soit présenté au public en 2023 par M. Croussette et les ingénieurs de la firme Boissonnault McGraw. Le Conseil recommande également la vérification des couts de chauffage par la biomasse.

Après remerciements du Conseil, M. Croussette quitte à 19 h 16.

5. FACTURES DU MOIS DE FÉVRIER 2022

RÉSOLUTION 2022-074

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que les factures du mois de février 2022 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	132 139,57 \$	
Salaires février 2022	53 171,43 \$	
Compte eau et égouts	3 118,43 \$	
Total payé en février 2022	<u>188 429,43 \$</u>	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

(Le conseiller LeClerc se retire de la réunion pour conflit d'intérêt)

a. Soumission pour achat de tapis :

Suite au lancement d'un appel d'offres par invitation en vue de l'achat de tapis pour la bibliothèque, trois soumissionnaires ont présenté leur prix :

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| 1) BMR – Matériaux Parent | 20 030,70 \$ |
| 2) Coopérative de Saint-Quentin | 11 838,99 \$ |
| 3) Grand Falls Carpet | 21 000,00 \$ |

RÉSOLUTION 2022-075

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de La Coopérative de Saint-Quentin au cout de 11 838,99 \$, taxe incluse, en vue de l'achat de tapis pour la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin, soit approuvée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

(Le conseiller LeClerc revient en réunion)

b. Projet rampe d'accès – SDR :

RÉSOLUTION 2022-076

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, qu'une demande soit présentée à la Société de développement régional dans le cadre du programme Fonds de développement communautaire, relativement au projet d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite à la Bibliothèque publique La Moisson de Saint-Quentin évalué à 130 985,46, pour la somme de 65 492,73 \$. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. POLITIQUE NO 97-07 RELATIVE AUX FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Après avoir été mis au courant des taux d'indemnités pour frais de déplacements des gouvernements fédéral et provincial, le Conseil recommande de reporter cet item à la prochaine réunion du Conseil afin de permettre d'obtenir des taux comparables.

8. AIDE FINANCIÈRE – COMMUNAUTÉ UKRAINIENNE

RÉSOLUTION 2022-077

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la somme de 2 000 \$ soit versée à la fondation GoFundMe, pour contribution à la collecte de fonds pour la Croix-Rouge initiée par Groupe Savoie, afin de venir en aide à la communauté ukrainienne. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. REQUÊTE CLUB SENTIER D'AMITIÉ

Suite à la demande d'appui des Clubs de VTT de Saint-Quentin (Sentier d'Amitié) et de Kedgwick, relativement à l'aménagement d'un pont afin de traverser la rivière Five Fingers et accéder aux chalets Restigouche, le Conseil recommande de ramener cette requête à la réunion du 12 avril et de vérifier, au préalable, la possibilité de verser une aide financière de 500 \$ pour 2022.

10. POLITIQUE RELATIVEMENT AUX EXIGENCES DE LA VACCINATION

RÉSOLUTION 2022-078

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la politique no 2021-59 sur les exigences de vaccination contre la COVID-19, soit abrogée. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

11. AMENDEMENT À L'ARRÊTÉ SUR LES COLPORTEURS

Après la révision de l'ébauche de l'arrêté sur les colporteurs, notamment, les frais de permis, ajouts et modifications proposés, le Conseil recommande les 1^{re} et 2^e lectures par titre et sommaire, à la réunion du 12 avril 2022 et, la 3^e lecture et adoption le 26 avril 2022, de l'arrêté municipal no 07-2022 concernant les colporteurs et marchands ambulants dans la Ville de Saint-Quentin.

12. BRIGADE D'INCENDIE – DÉMISSION DE 2 POMPIERS

RÉSOLUTION 2022-079

En vertu de l'arrêté municipal no 29-2020 sur la protection contre l'incendie, il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que les démissions des pompiers volontaires Jean-Pierre Caron et Pierre Ouellet, soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. RAPPORT DU SERVICE DES LOISIRS

Le rapport mensuel de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et tourisme par intérim, est présenté, notamment :

- Étudiant-e-s été 2022 :

RÉSOLUTION 2022-080

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'étudiante Marylie Roy Massé soit embauchée à la municipalité au poste d'agente touristique, à partir du 13 juin 2022 pour une période de 12 semaines, selon l'échelle salariale établie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le Conseil est également informé que l'offre d'emploi de monitrice aux jeux d'été sera relancée suite au désistement d'une étudiante et, qu'il n'est pas nécessaire de combler un poste d'aide administrative en 2022.

- Formation gratuite *Excellence du service au Nouveau-Brunswick* par l'Association de l'industrie touristique du N.-B. ;
- Transition de Croix-Rouge à Société de sauvetage ;
- Report de l'activité du « Déjeuner du Père Noël » par une activité de déjeuner sous forme de brunch, le dimanche 3 avril dans le cadre du *Festival de la Capitale de l'Érable de l'Atlantique*.

14. COMITÉ D'ACCUEIL – SOIRÉE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le Conseil recommande de vérifier auprès de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et tourisme par intérim, des dates possibles en vue de l'organisation de la soirée pour les nouveaux arrivants et, d'approcher quelques personnes afin d'aider à la préparation de l'évènement. Il est également recommandé que le dépliant du comité d'accueil soit publié dans les deux langues officielles.

RÉSOLUTION 2022-081

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 43.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe